

L'aveugle guillotine étatique

Un peu de mon vécu actuel, pour dénoncer les dérives étatiques (et stupides comme d'habitude) attisées par la bêtise proverbiale du fonctionnaire standard helvétique (pléonasme répandu mais significatif). Cela fait environ 28 mois que je poursuis très régulièrement une psychothérapie auprès du même médecin-psychiatre. Une bonne entente s'est installée entre nous, nous avons pu et pouvons maintenant échanger, pour mon profit en tout cas, et peut-être aussi pour le sien parfois. Mais ce genre d'entente ne se fait pas en quelques heures ni en quelques jours : il faut un temps considérable pour approcher un apprivoisement mutuel, pour se comprendre entre les lignes et finalement aussi pour que l'élaboration et la mise en œuvre d'une thérapie prenne forme avec quelques profits immédiats et avec aussi quelques espérances de profit ultérieur.

Mon médecin n'est plus très jeune (à l'état civil, je précise). Début décembre 2006, il a reçu une injonction formelle des services étatiques de cesser de pratiquer, en gros au motif qu'il faut « *laisser la place aux jeunes* ». Vous vous demandez peut-être pour quand cette injonction prend effet : la réponse est toute simple, **pour la fin de ce mois, ce même mois au cours duquel il a reçu cette injonction**. Ce qui revient à dire qu'il doit donc cesser de pratiquer sine die et jeter ses patients à la rue, ou chez un confrère déjà complètement sur-occupé avec lequel la quasi totalité du travail effectué devra être repris.

Outre qu'il s'agit là d'un immense gâchis économique, qu'en est-il du gâchis humain ? l'Etat va-t-il accepter de payer le surplus de consultations qui seront rendues nécessaires du fait du changement de thérapeute ordonné urbi et orbi par les zélés laquais ? Certainement pas, car dans notre système social pas vraiment social, c'est le malade qui supporte la quasi totalité des frais au travers de primes d'assurance maladie privées atteignant pour une assurance de base la « modique » somme de **€250 par mois pour une couverture plus que minimale**. Quant au gâchis humain, il est considérable. Il peut probablement même avoir des conséquences funestes pour certains patients, ou tout simplement les replonger dans un état antérieur au début de leur traitement, tant le rapport médecin-malade est important dans une thérapie. Il ne s'agit pas ici de panser une coupure ou une petite blessure techniquement facilement maîtrisable : l'âme humaine ne se soigne pas à coups de désinfectant en spray.

La conduite des fonctionnaires en l'espèce est non seulement débile mais scandaleuse. Ils interviennent pour des motifs sans intérêt dans la désintégration possible d'un état de santé pour des dizaines de patients, et ceci sans aucun état d'âme ni discernement. Ce n'est pas la santé publique qu'ils protègent, mais de très clairs intérêts économiques déguisés en injonctions de forme. Comme dans tous les pays du monde occidental, le problème des dépenses de santé est crucial en Suisse et à Genève en particulier. Les fonctionnaires ont trouvé là le meilleur moyen de les augmenter avec une degré de vraisemblance qui confine à la certitude. Et surtout, ils font totalement fi de la dégradation vraisemblable de l'état de santé de dizaines de patients. Cette attitude est condamnable au nom de l'intelligence et de la morale, elle l'est aussi juridiquement. Sans entrer dans un raisonnement qui n'a pas sa place ici, ces actes sont constitutifs de délits pénaux pour qui ne serait pas fonctionnaire (mise en danger de la vie d'autrui, lésions corporelles, exposition, etc.... le catalogue est long). Mais de ça, le fonctionnaire n'a cure, il est lui-même, comme la décision qu'il a prise, protégé par la loi et la justice : il exerce son fameux devoir de fonction, notion suffisamment souple pour contenir tous les débordements et tous les outrages possibles.

Décidemment, dans quelle étrange et contradictoire société nous vivons.

PS: sur demande de mon médecin, les admirables fonctionnaires viennent de s'apercevoir que la loi qu'ils appliquaient n'est tout simplement pas encore en vigueur, on croit rêver, on les paye ces idiots, et pas mal en plus...